



Liminaire CDAS de La Réunion du 21/09/2017

Tout d'abord, **FO** Finances de La Réunion tient à remercier **M. Patrick BOUCHIER** pour ces années effectuées en sa qualité de Délégué de l'action sociale de La Réunion.

De même nous souhaitons une bonne installation à son successeur au cas particulier **Mme Claudine ELLAMA**.

Toutefois, **FO** Finances, tient à faire le rappel, que lors de la réunion de la SRIAS qui s'est tenue à la préfecture le 12 avril dernier, un vaste sujet a été lancé sur la restauration comprenant entre autre le cas d'un Restaurant Inter-Administratif et de la carte APETIZ.

Oui Monsieur le Président, la restauration est l'un des sujets importants pour les agents et depuis le précédent CDAS, nous sommes dans l'attente des réponses aux questions posées par toutes les OS.

Par la présente, **FO** Finances de La Réunion souhaite ce jour avoir les réponses aux questions posées par toutes les OS lors d'un précédent CDAS sur les désagréments liés à la mise en place de ce système de paiement.

L'autre point important pour la section **FO Finances concerne le logement social.**

Monsieur le Président, vous n'avez cessé de dire que localement et comme les autres DOM il n'y a pas de parc locatif et presque pas de demande et dès lors d'inviter les agents à se diriger vers les services de la préfecture.

En local, notre section vous a saisi sur le sujet de la cession de logements sociaux.

Oui, logements sociaux vendus quand bien même vous prétendiez lors d'un CDAS qu'il n'y en avait pas. Ventes qui ont lieu sans en avertir aucune des OS ici présentes. Pourquoi ?

Dans les autres DOM, il y a un parc locatif prévu à cet effet, et les nouveaux arrivants avant l'arrivée de la caisse maritime et même après souhaitent bénéficier d'une offre de logement.

Et n'avoir localement comme toute réponse : « non » voire quelques fois « votre sur-rémunération vous permet de vous loger convenablement » n'est pas une réponse acceptable.

Ainsi après avoir contacté **FO** Finances national, il se trouve que sans aucune remontée locale des demandes faites par les agents et ceux de chaque administration (DGFIP, Douane, Insee, SCL etc), rien n'est enclenché. Pourquoi Monsieur le Président aucune de ces remontées n'a été faite ? Pourquoi ?

Qui plus est, faute de parc locatif, il peut être mis en place des conventions avec des organismes locaux. Qu'en est-il ? Nous aurions pu penser que la cession des logements sociaux se faisait dans l'optique d'un transfert des prestations liées au logement vers d'autres organismes mais pourquoi dans ce cas aucune information ne transparaît ?

Il est dommage et bien plus que dommage de découvrir que des logements sont mis en vente du fait de l'absence de rénovation et que les moyens à engager pour ces rénovations dépendent des demandes locales, demandes qui ne font l'objet d'aucune remontée au niveau national. Bien triste constat que celui ci...

Pour clore ce vaste sujet qui tient à cœur **FO** Finances de La Réunion, et tous les agents des finances, nous rappelons que le 31 mai a eu lieu un CNAS spécifique DOM (Réunion).

Les agents qui siègent au Conseil National de l'Action Sociale pour des sujets tels que la carte Apetiz, le logement social, la restauration, les chèques vacances, l'epaf, l'agraf, l'alpaf... et suivent ces dossiers, ces agents nous ont apporté la réponse suivante qui est plus qu'explicite :

Je vous reprecise les propos du Directeur de l'ALPAF, temps que la/le délégué(e) ou le président du CDAS de la Réunion ne fait pas remonter les besoins en logements, l'ALPAF ne peut pas faire de recherche de bailleurs. Donc si vous arrivez à savoir qu'il y a effectivement des agents qui demandent alors ce sera possible.

C'est à ce titre que nous avons procédé à un recensement des agents qui auraient souhaité bénéficier d'un parc locatif social pour cette rentrée de 2017.

Et vous Monsieur le Président, avez vous une idée de la demande ? Le CDAS a t il recensé les demandes ? **FO pense que non, Pourquoi ?**

Quelles sont les solutions que vous envisagez pour cette demande qui existe bien ?

Pour information, il apparaît clairement que des logements sont proposés dans les départements de province (et **pas uniquement** en région parisienne), par exemple : http://dfp440.intranet.dgfip/vie-pratique/action_sociale/logement/logement.htm Mais également en Outre Mer !

<http://dfp972.intranet.dgfip/vie-pratique/vie-pratique.htm> /Martinique (livret d'accueil 2017) :

Le logement en Martinique, Il est possible d'obtenir pour une durée de moins de cinq ans un appartement dans une Résidence LOGEMENT réservée aux fonctionnaires. Pour ce faire, veuillez adresser au correspondant social le plus rapidement possible la fiche de logement recherché.

Il est également possible de demander l'octroi d'un logement social par l'intermédiaire de la délégation à l'action sociale.

En conclusion sur ce sujet, il en découle de facto que ces conditions de délabrement qu'on a connues en disent long sur la manière de faire.

Là où les directions ont laissé pourrir cette situation pendant des années pour que "naturellement" on se débarrasse du fardeau : "qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage". Et ce dans une logique purement budgétaire.

Maintenant nous abordons le dernier tiers de l'année qui a pour point culminant pour l'action sociale l'arbre de Noël.

Après l'intervention de **FO**, sur le coût et la disparité avec d'autres départements sur le jour et le bien fondé ou non de l'autorisation d'absence, il a été instauré cette année sous la présidence de M. BOUCHIER un groupe de travail concernant l'offre.

Cette offre porte sur les catalogues des jouets et a permis de comparer avec un autre prestataire les prix et choix.

Il en ressort une continuité avec la même entreprise. Toutefois, une enseigne du sud, à travers le prix grand public propose déjà un choix plus large et une plus grande marge financière pour le CDAS, aussi il serait bon de tenir compte de cette autre possibilité.

Monsieur le Président, la section **FO** Finances souhaiterait connaître la suite donnée à tous ces sujets de nouveau abordés.